

BAREMES DES HONORAIRES

Valable Au 01/01/2024

BAREME TRANSACTION

- Vente de murs, locaux commerciaux, fonds de commerce,
- Vente d'immeuble à usage d'habitation, vente de terrain à bâtir ou autre,

Les honoraires* à la charge du vendeur sauf stipulation expresse notifiant que les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Inférieur ou égal à 100 000 euros	15% TTC sur prix de la vente**
Inférieur ou égal à 1 000 000 euros	7% TTC sur le prix de la vente**
Inférieur ou égale à 5 000 000 euros	6% TTC sur le prix de la vente**
Supérieur à 5 000 000 euros	5% TTC sur le prix de la vente**

BAREME LOCATION

Les honoraires* sont à la charge du propriétaire
18% TTC du prix de la location

SAS SAMAK IMO représentée par sa présidente Véronique Béné

274 allée des Anémones
73120 COURCHEVEL

Au capital de 7 000 euros- SIRET 524 872 512 00024-Code NAF 6831Z-RCS 524 872 512
Chambéry TGI- Numéro de TVA intracommunautaire FR58524872512
Carte professionnelle Transaction sur immeuble et fons des commerces CPI 7301 2015
000 002 760 délivrée par la CCI de Savoie,
Adhérente au SNPI, numéro 18518, contrat N°504/748,
Titulaire d'une assurance en Responsabilité Civile professionnelle auprès de SERENIS
ASSURANCES, 63 chemin Antoine Pardon, 69814 TASSIN CEDEX, N) police VD
7.000.001/18518 et garantie financière

*Honoraires minimums pratiqués

**TVA au taux en vigueur de 20% incluse